

PRIX et QUALITE du SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION des DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



Bisten-en Lorraine – Creutzwald – Guerting – Ham-sous-Varsberg - Varsberg

RAPPORT ANNUEL 2018



Réf : HK/CK

Objet : Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

I. Présentation

a. Le territoire

La Communauté de Communes du Warndt est un Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) qui s'étend sur un territoire de 47,5 km² et qui compte 18 342 habitants. La population a diminué de 1,2% par rapport à l'année précédente.

Les 5 communes qui la composent sont les suivantes :

Creutzwald	13 431 habitants
Ham-sous-Varsberg	2 861 habitants
Varsberg	928 habitants
Guerting	880 habitants
Bisten-en-Lorraine	242 habitants



Figure 1 : Les communes de la Communauté de Communes du Warndt

La typologie d'habitat est mixte à dominante urbaine, avec une commune de plus de 10 000 habitants qui comprend trois quartiers d'habitat vertical important : Maroc, Berckelberg et Garang.

b. Les compétences

La Communauté de Communes a pour compétences :

- La collecte des déchets ménagers, selon les principes de tri Multiflux
- La collecte des objets encombrants
- La collecte du verre
- L'exploitation de la déchèterie

Le transport et le traitement des déchets ménagers sont assurés par le SYDEME (Syndicat de Transport et de Traitement des Déchets de Moselle-Est) et les rotations de bennes de déchèterie par sa régie d'exploitation ECOTRI.

c. Les faits marquants en 2018

- L'opération compost : plus de 40 tonnes de compost ont été distribuées gratuitement aux habitants de la Communauté de Communes du Warndt et des communes de Diesen et Porcellette en mars 2018.
- Le lancement des achats en ligne de Sydem'pass et de bacs roulants pour les ordures ménagères sur le site internet de la CCW : www.ccwarndt.fr
- Les travaux du nouveau quai de transfert du Sydeme situé à Creutzwald juste à côté de la déchèterie ont débuté en 2018.

II. Organisation des collectes

a. La collecte des déchets ménagers

La collecte des ordures ménagères est réalisée une fois par semaine chez les usagers par les équipes de la Communauté de Communes du Warndt.

Le service de collecte est composé de deux équipes (1 conducteur, 2 ripeurs) et d'un navetteur qui transfère le flux de déchets vers le centre de tri Multiflux de Morsbach.

Ils disposent de 4 camions-bennes de 22m³ et 1 camion-benne de 16m³ équipés de lève-conteneurs pour bacs de 120 à 1000 litres afin d'effectuer cette prestation.

Depuis 2011, la Communauté de Communes du Warndt a mis en place le système de tri Multiflux du Sydeme. Trois fractions de déchets sont triées et conditionnées dans un sac de couleur : le sac vert pour les biodéchets, le sac orange pour les recyclables et le sac bleu pour les résiduels. Ces sacs sont ensuite dirigés vers le centre de tri Multiflux de Morsbach (géré par le Sydeme) où ils sont séparés par couleur afin d'être acheminés vers leurs lieux de traitement respectifs.

Les biodéchets sont envoyés vers le centre de méthanisation Méthavalor. Les recyclables sont dirigés vers le centre de tri de Sainte-Fontaine et les résiduels vers l'Allemagne en valorisation énergétique. Une partie des résiduels¹ est stockée en ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux) à Téting-sur-Nied.

¹ OM Brutes

Tableau 1 : Tonnages collectés de 2015 à 2018 (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
*OM Brutes	1 162	1 400	1 521	1 138
Multiflux	4 413	4 195	4 154	4 578
<i>Biodéchets</i>	973	889	844	979
<i>Recyclables</i>	1 083	947	897	1 215
<i>Résiduels</i>	2 357	2 358	2 413	2 385
TOTAL	5 575	5 595	5 675	5 713

La production globale de déchets ménagers sur le territoire de la Communauté de Communes du Warndt est stable (+0,7%) entre 2017 et 2018.

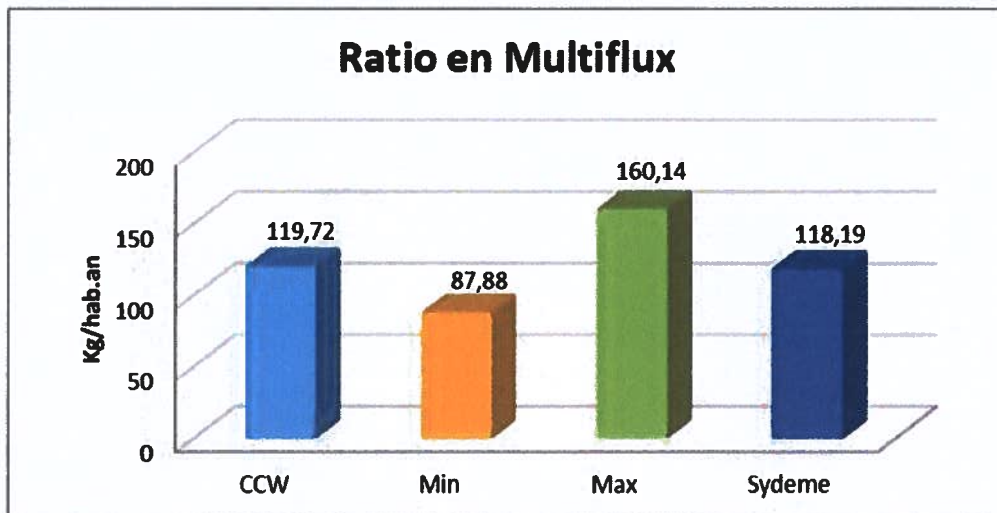
La part des OM brutes envoyées vers le site de Téting-sur-Nied qui était en constante augmentation depuis 2015, a fortement baissée en 2018. On observe une diminution de 383 tonnes en 2018 par rapport à l'année 2017, soit -25,2%. Cependant, cette fraction se retrouve dans les tonnages des sacs Multiflux qui ont augmenté de 424 tonnes (+10,2%).

Cette situation entraîne une forte augmentation du prix de traitement des déchets car les prix de traitement du système Multiflux sont plus élevés que le prix de la mise en ISDND. Les données n'ont pas encore été communiquées par le Sydeme mais le coût supplémentaire s'élèverait à environ 43 000€.

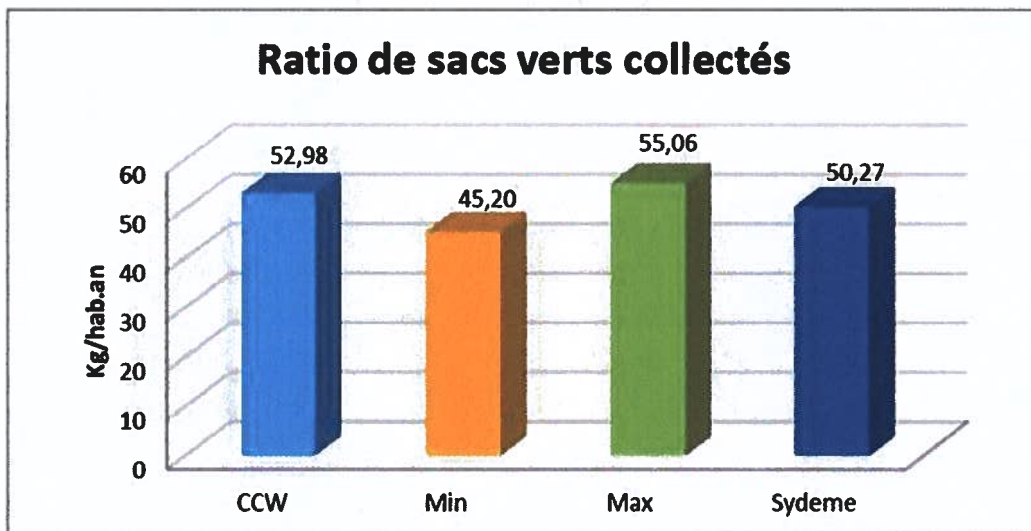
Cependant, il est essentiel de limiter cette fraction pour valoriser au maximum les déchets provenant de la CCW et éviter d'alimenter le site d'enfouissement de Téting-sur-Nied qui atteindra sa capacité de stockage maximale dans quelques années.

Malgré l'augmentation des tonnages Multiflux, la fraction de déchets résiduels a baissé (-1,2%) et les fractions de recyclables (+35,4%) et des biodéchets (+16%) ont fortement augmenté. Seuls les résultats des caractérisations du Sydeme, concernant les contenus des sacs pourront démontrer si la pratique des gestes de tri a augmenté ou si la hausse de ces tonnages sont répercutés en erreur de tri.

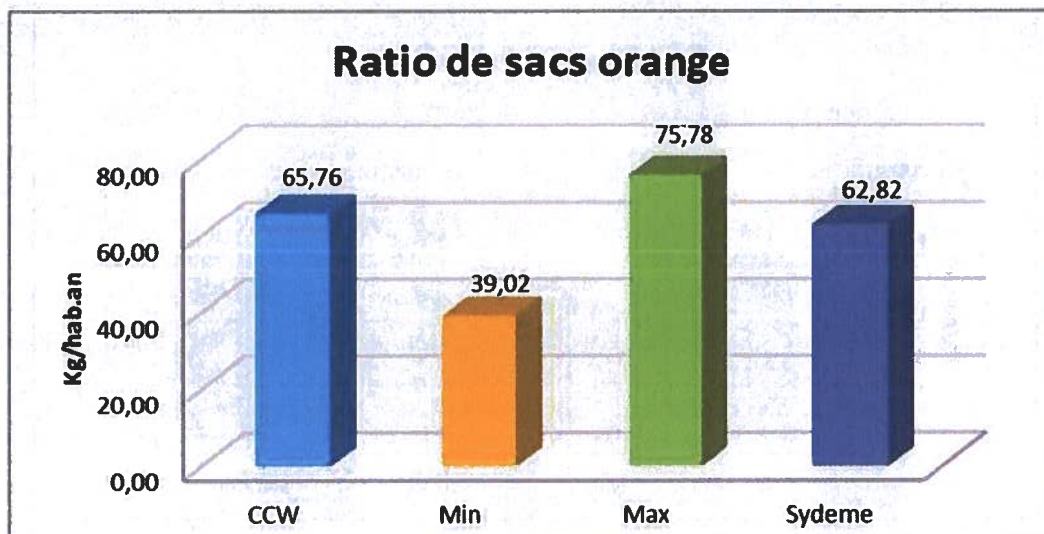
Les graphiques suivants montrent la position de la CCW (en kg/hab.an) par rapport aux autres intercommunalités membres du Sydeme.



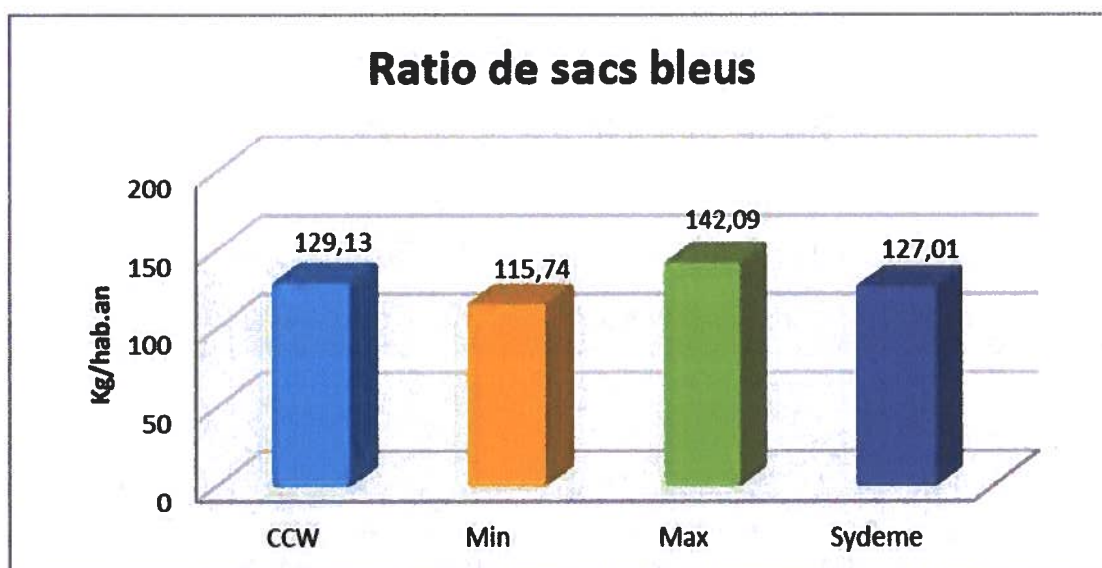
Sur le territoire de la CCW, le ratio par an et par habitant est de 119,72kg, celui-ci est légèrement supérieur à la moyenne du Sydeme (118,19kg/hab/an).



Le ratio de sacs verts collectés est de 52,98kg/hab/an, les performances de la Communauté de Communes du Warndt sont plus proches des performances hautes (55,06kg/hab/an) que de la moyenne du Sydeme (50,27kg/hab/an). Ce résultat est encourageant car les sacs verts contiennent des déchets valorisables qui seront envoyés vers Méthavalor.



Le ratio de sacs oranges collectés (65,76kg/hab/an) est situé dans la moyenne haute du Sydeme. Les sacs oranges contiennent également des déchets valorisables. Ces performances sont correctes à condition que les déchets contenus dans les sacs soient bien triés.



Le ratio de sacs bleus collectés sur le territoire de la CCW est de 129,13kg/hab/an, légèrement supérieur à la moyenne du Sydeme (127,01kg/hab/an). L'objectif est de diminuer encore d'avantage ces tonnages.

b. La collecte des biodéchets non ménagers

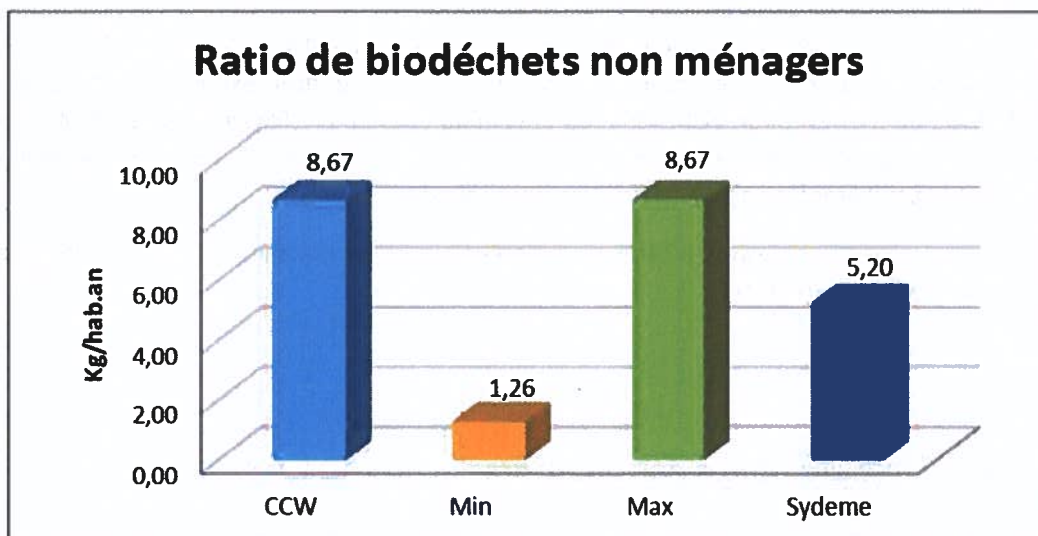
Tableau 2 : Tonnages de biodéchets non ménagers collectés sur le territoire de la CCW (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Biodéchets non ménagers	151	162	169	160

La part des biodéchets non ménagers a baissé en 2018 (-5,6%) mais reste dans la moyenne. Cette baisse peut s'expliquer par la mise en place d'actions de réduction du gaspillage alimentaire par les restaurateurs et les cantines scolaires.

Les biodéchets non ménagers de la CCW représente 8,33% des tonnages collectés pour le Sydeme. Ce résultat est encourageant sachant que la population de la CCW ne représente que 5% de la population totale que couvre le Sydeme.

De plus comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, le ratio de biodéchets non ménagers par habitant de la CCW (8,67kg/hab/an) est le plus élevé de toutes les intercommunalités du Sydeme.



c. La collecte du verre

La collecte du verre est réalisée en Points d'Apport Volontaire (PAV) à la Communauté de Communes du Warndt.

Il existe 37 PAV pour 56 conteneurs à verre au total sur le territoire de la CCW, avec une moyenne d'un conteneur pour environ 327 habitants.

Tableau 3 : Détails du nombre de conteneurs à verre et ratio par habitant de chaque commune de la CCW

	Nombre de conteneurs à verre	Population	Ratio par habitant (nbr conteneur/hab)
Creutzwald	39	13 431	344
Ham-sous-Varsberg	9	2 861	317
Guerting	4	928	232
Varsberg	3	880	293
Bisten-en-Lorraine	1	242	242
TOTAL	56	18 342	327

Le traitement du verre faisait l'objet d'un marché avec la société MINERIS qui s'est terminé à la fin de l'année 2017. Cette prestation est, depuis le 1^{er} janvier 2018, réalisée par la régie Eco-tri du Sydeme.

Tableau 4 : Tonnages (en tonnes) et ratio (kg/hab) de verre collectés sur le territoire de la CCW

	2015	2016	2017	2018
Tonnage verre	519	509	512	506
Ratio	27,5 kg/hab	27,3 kg/hab	27,4 kg/hab	27,6 kg/hab

Les tonnages de verre collectés sont en légère baisse (-1,2%) en 2018 par rapport à l'année 2017. Pourtant le ratio de collecte reste stable. Cependant, la CCW reste en-dessous du ratio de collecte moyen du Sydeme (30,1kg/hab), et très loin du maximum collecté (47,6kg/hab). Il est nécessaire de communiquer d'avantage et de manière périodique sur l'importance du tri du verre afin de réduire les erreurs de tri et améliorer les apports en PAV par les usagers.

Le projet d'un nettoyage intérieur et extérieur des bornes à verre est envisagé en 2019 afin de proposer un service de qualité aux usagers.

d. La collecte des objets encombrants

Depuis le 1^{er} janvier 2012, la collecte des objets encombrants est trimestrielle (janvier, avril, juillet et octobre). Les secteurs de collecte restent inchangés : cinq tournées au total dont quatre pour Creutzwald et une pour les autres communes de la CCW.

La collecte des encombrants a fait l'objet d'un marché passé en 2013 avec la société SITA Lorraine, et est arrivé à terme à la fin de l'année 2017. A l'issue d'une nouvelle consultation, la société SITA s'est vu réattribuer cette prestation au 1^{er} janvier 2018.

Tableau 5 : Tonnages d'objets encombrants collectés sur le territoire de la CCW (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Objets Encombrants	128	126	119	125

On observe une légère augmentation des tonnages en 2018 par rapport à 2017, mais la quantité reste stable depuis 2015.

Aujourd'hui, les objets encombrants collectés en porte-à-porte sont amenés en ISDND car ils sont en mélange. Ces déchets pourraient tous être amenés en déchèterie afin d'être triés pour améliorer la valorisation de ceux-ci.

III. La déchèterie

La nouvelle déchèterie, mise en service début 2015, est au service de l'ensemble de la population de la Communauté de Communes du Warndt ainsi que, dans le cadre d'une convention signée avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, aux habitants des communes de Diesen et Porcelette. Cela représente au total une population de 21 908 habitants.

En octobre 2011, la CCW a repris la gestion de la déchèterie en régie.

L'accès de la déchèterie s'effectue grâce au Sydem'pass. Les particuliers bénéficient de 35 passages gratuits par an. Ils ont la possibilité d'acheter des passages supplémentaires (dans la limite de 52 passages/an) au prix de 5€ par passage. Les passages des professionnels sont payants, 25€/passage pour les 35 premiers passages, puis 35€/passage du 36^{ème} passage au 365^{ème}.

57 805 passages ont été comptabilisés à la déchèterie en 2018, soit une augmentation de 0,67% par rapport à 2017.

La déchèterie comporte actuellement 14 bennes à quai :

- 4 bennes de tout-venant
- 3 bennes déchets verts
- 2 bennes de mobilier
- 2 bennes de gravats
- 1 benne bois
- 1 benne métaux
- 1 benne cartons

Elle collecte également les D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) dans un local dédié, les pneumatiques déjantés, les bouteilles plastiques, les huiles minérales et végétales, les batteries, les lampes, les piles et accumulateurs, les DDS (Déchets Diffus Spécifiques ménagers²), les DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) et les radiographies.

² Déchets issus de produits chimiques pouvant présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement en raison de leurs caractéristiques physico-chimiques.

Le rapport d'activité de la déchèterie avec les détails des différents tonnages pour l'année 2018 est joint en annexe du présent document.

Tableau 6 : Tonnages collectés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Déchèterie	6 206	6 537	6 459	6 808

Le tonnage total de la déchèterie a augmenté de 349 tonnes soit 5,4% entre 2017 et 2018 alors que les passages sont restés globalement stables (+0,67%).

a. Le tout-venant

Le tout-venant est le plus gros tonnage produit sur la déchèterie intercommunale du Warndt. Les tonnages ont augmenté de 180 tonnes (+7,5%) en 2018 par rapport à 2017 ce qui correspond à plus de 94 rotations supplémentaires, soit presque 2 bennes de plus par semaine.

La CCW est la collectivité produisant le plus de tonnage de tout-venant sur le territoire du Sydeme.

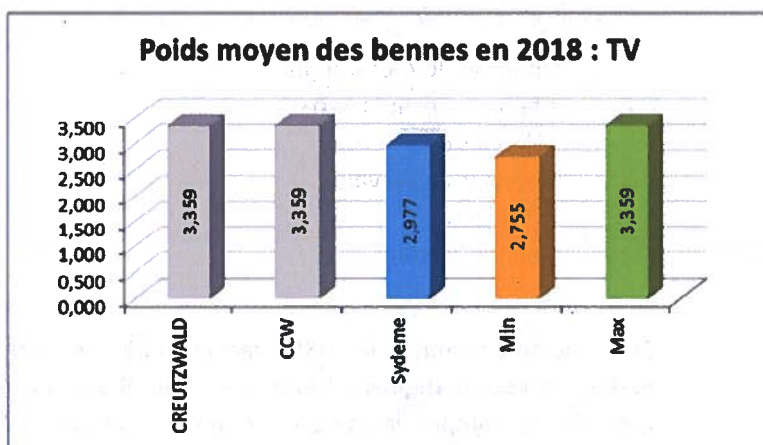
La hausse du tout-venant pourrait s'expliquer par l'apport de déchets en provenance d'Allemagne par l'intermédiaire d'utilisateurs de la CCW. De plus, que très peu de professionnels payent leurs passages pour la déchèterie, ce qui constitue un manque de revenu pour financer ce service.

Tableau 7 : Tonnages de tout-venant collectés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Tout-venant	2 231	2 459	2 419	2 600

Malgré un nombre important de rotations supplémentaires pour l'année 2018, la CCW est la collectivité avec le poids moyen des bennes tout-venant le plus important de l'ensemble des membres du Sydeme (3,359t/benne). La CCW a donc le remplissage de bennes le plus optimisé du Sydeme.

Cependant, le poids moyen par benne de la CCW a diminué en 2018 (3,565tonnes/benne en 2017).



b. Les déchets verts

Les déchets verts sont le deuxième plus gros tonnage de la déchèterie. On remarque une augmentation de 78 tonnes (+6,5%) pour l'année 2018.

Le nouveau quai de transfert du Sydeme situé à côté de la déchèterie de Creutzwald, dont les travaux devraient reprendre courant 2019, permettrait de soulager ces tonnages. Les déchets verts des communes et des professionnels des espaces verts (sous certaines conditions) pourraient bénéficier de cette plateforme.

Tableau 8 : Tonnages de déchets verts amenés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Déchets verts	1 102	1 305	1 207	1 285

Le poids moyen des bennes de déchets verts de la CCW est également le plus important du territoire du Sydeme (3,296 tonnes/benne). Il a également diminué par rapport au poids moyen de 2017 (3,626 tonnes/benne).

c. Les gravats

Les gravats est un tonnage qui a subi une légère augmentation (+5,8%) en 2018 mais qui reste globalement stable par rapport aux tonnages des années précédentes.

Tableau 9 : Tonnages de gravats collectés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Gravats	1 426	1 175	1 180	1 249

d. Le bois et les DEA (Déchets d'Eléments d'Ameublement)

Depuis la mise en place des bennes mobilier, on observe une constante diminution des quantités de bois (-3% entre 2017 et 2018). Les DEA sont eux en très forte augmentation avec 78 tonnes récoltées de plus en 2018 qu'en 2017 (+21,1%). Cette collecte de mobilier représente une source potentielle de recettes par l'éco-organisme Eco-mobilier. La hausse de ces tonnages permet le développement de cette filière qui pourra générer des subventions supplémentaires.

La CCW se situe parmi les bons collecteurs de meubles avec un ratio de 20,43kg/hab.an contre 18,31kg/hab.an pour la moyenne du Sydeme.

Tableau 10 : Tonnages de bois et mobiliers collectés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Bois	761	730	606	587
DEA	111	209	373	452

e. Les D3E (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Après l'instauration de la collecte gratuite, les D3E ont fortement augmenté (jusque 175 tonnes en 2016). Cela peut venir du fait que ces déchets ne sont plus acceptés lors de la collecte des objets encombrants et d'une meilleure information du public à l'issue de l'ouverture de la nouvelle déchèterie.

En 2017 et 2018, les tonnages restent stables (156 tonnes et 152 tonnes). Cette baisse des tonnages par rapport à 2017 montre qu'il est important de continuer la prévention et la communication sur les intérêts du recyclage des D3E auprès des usagers.

Tableau 11 : Tonnages de D3E collectés à la déchèterie de Creutzwald (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
D3E	143	175	156	152

f. Les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux)

Les Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux sont collectés par le Sydeme et sont ensuite dirigés vers l'éco-organisme DASTRI de manière hebdomadaire.

Tableau 12 : Tonnages de DASRI collectés à la déchèterie de Creutzwald (en kilogrammes)

	2015	2016	2017	2018
DASRI	310	218	208	179

Le tonnage de DASRI a chuté de 14% entre 2017 et 2018. Cette baisse peut être expliquée par le détournement de ce flux de déchets vers les pharmacies qui récupèrent également les DASRI.

g. Les DDS (Déchets Diffus Spécifiques)

Les DDS sont issus de produits contenant une ou plusieurs molécules chimiques, qui peuvent constituer un risque pour la santé et/ou l'environnement. La liste de ces produits est définie par le décret du 16 août 2012.

Voici un exemple de produits que l'on peut retrouver :

- Bricolage et décoration : peinture, vernis, colle, mastic, white spirit ...
- Entretien des véhicules : antigel, filtre à huiles, liquide de refroidissement ...
- Produits spéciaux : déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, acide, répulsif, produit de traitement des matériaux
- Produits d'entretien de la piscine
- Jardinage : engrais non-organique, anti-mousse, insecticide ...
- Chauffage, cheminée et barbecue : combustible liquide, allume-feu, nettoyant de cheminée, produits de ramonage ...

Pour le traitement de ces déchets des particuliers, un éco-organisme a été mis en place en 2012.

En 2018, ce sont 5,64 tonnes qui ont été collectées sur la déchèterie de Creutzwald via cet éco-organisme.

h. Les autres déchets collectés à la déchèterie

En 2018, on observe une augmentation de 41,9% de la collecte des piles. Ce qui démontre que les gestes de tri deviennent de plus en plus systématiques chez les usagers.

Malgré la limitation à 4 pneumatiques/foyer/an, les tonnages de pneus ont augmenté de 22,08% en 2018.

Les huiles alimentaires ont également augmenté de 10,57%, ce qui est une bonne chose car c'est une source de recette pour la collectivité.

Les bouteilles plastiques (-36,89%), les néons (-23,41%) et les huiles de vidange (-8,44%) ont fortement diminué en 2018.

IV. Autres collectes

a. Les textiles

Les habitants de la CCW peuvent déposer leurs textiles usagés dans des Points d'Apport Volontaire mis en place sur l'ensemble du territoire par la société GGD, basée à Creutzwald, et avec laquelle une convention a été signée.

Tableau 13 : Tonnages de textiles collectés sur le territoire de la CCW (en tonnes)

	2015	2016	2017	2018
Textiles	104	107	113	141

La pratique du tri des textiles est désormais bien intégrée dans les habitudes des usagers. Cela se confirme avec une hausse de 24,8% des tonnages collectés entre 2017 et 2018.

V. Coûts de l'exploitation

	2018		2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Collecte	595 635 €		553 556 €	
Traitement	1 507 329 €		1 398 321 €	
Déchèterie	736 611 €		642 571 €	
Verre	25 102 €		29 022 €	
Déchets de voirie	12 421 €		8 288 €	
Objets encombrants	29 751 €		32 757 €	
Dépenses diverses	40 914 €		30 183 €	
Valorisation et aides		183 815 €		183 065 €
Participation Déchèterie		112 936 €		104 725 €
TOTAL	2 947 763 €	352 705 €	2 694 698 €	337 062 €
	161 €/hab	19 €/hab	144 €/hab	18 €/hab
	2 595 058 €		2 357 636 €	
	141,48 €/hab		126,51 €/hab	
	192,34€/tonne		179,57€/tonne	

Le détail des sous-catégories des coûts d'exploitation sont disponibles en annexe.

Le coût de l'exploitation du service déchets de la Communauté de Communes du Warndt s'élève à 2 595 058€ pour l'année 2018, ce qui implique une hausse de 237 422€.

a. La collecte

Les dépenses liées à la collecte s'élèvent à 595 635€ en 2018.

La hausse des dépenses liées à la collecte provient notamment de l'augmentation du prix du gasoil (+7 808€), et des frais d'entretien du matériel roulant (+30 796€).

Les dépenses élevées liées aux frais d'entretien proviennent notamment du remorquage et du remplacement de la boîte de vitesse sur une benne à ordures datant de 2006 (coût de la prestation : environ 15 000€). Une partie des pneus ont été changés sur plusieurs bennes en 2018 pour plus de 8000€ (contre environ 2400€ en 2017). Le changement du capteur de pollution et NOx, la résolution d'une panne sur le voyant de charge et la réparation du lève conteneur sur une benne à ordures de 2011 ont également engendré des frais supplémentaires en 2018. Les autres dépenses résultent de l'entretien courant des véhicules.

b. Le traitement

Les coûts de traitement des déchets ménagers et assimilés de la CCW sont de 1 507 329€ pour l'année 2018 (1 398 321€ en 2017).

La diminution des tonnages d'ordures ménagères, directement envoyées en ISDND à Téting-sur-Nied, se répercute sur l'augmentation des tonnages du Multiflux qui a un coût plus important. D'après nos estimations (données encore non communiquées par le Sydeme), les coûts supplémentaires engendrés par ce détournement de flux seraient de l'ordre d'environ 43 000€, soit 4,3%.

De plus, en 2018, la CCW a subi une forte augmentation (+76,9%) des contributions au fonctionnement versées au Sydeme. Le premier versement de 2018 est de 91 436€, qui équivaut à une cotisation de 4,5€HT/hab. Suite à l'arrêté préfectoral du 21/09/2018, la contribution forfaitaire de fonctionnement des EPCI membres du Sydeme a été fixée à 8€HT/hab pour l'année 2018, la différence correspond au versement de 71 117€.

c. L'exploitation de la déchèterie

Les coûts d'exploitation de la déchèterie ont augmenté pour l'année 2018 et s'élèvent à 567 721€, avec les participations des communes de Diesen et Porcellette (488 574€ en 2017). Cela s'explique par la hausse globale des tonnages (+5,4%) et notamment du tout-venant (+180 tonnes).

Des prestations réglementaires ont également été réalisées sur le site (nettoyage du déboureur/déshuileur, études acoustiques, curage des cuves de stockage des huiles minérales) et génèrent des dépenses supplémentaires d'environ 12 000€ par rapport à 2017.

L'amortissement de la nouvelle déchèterie a également débuté en 2018 (33 533€).

d. La collecte et le traitement du verre

Depuis janvier 2018, les prestations de collecte et de traitement du verre ont été confiées au Sydeme. On observe une baisse des coûts d'environ 4 000€ par rapport à 2017.

e. Le traitement des déchets de voirie

L'augmentation du coût de traitement des déchets de voirie s'explique par la hausse des tonnages (+37 tonnes) en 2018.

f. La collecte des objets encombrants

Après un nouvel appel d'offre pour la collecte des objets encombrants, les tarifs ont baissé et malgré l'augmentation des tonnages, on observe une baisse du coût de cette prestation (-3 000€). De plus, nous bénéficions désormais de la TGAP réduite grâce à la valorisation des biogaz sur l'ISDND où sont envoyés ces déchets.

g. Les dépenses diverses

L'augmentation des dépenses diverses est due à la hausse des frais de participation à l'entretien de l'ancienne décharge de Valmont (+7 411€) et aux commandes de bacs supplémentaires pour la revente aux usagers. Les coûts liés aux documents de communication restent stables.

h. Les recettes

La valorisation des produits, les aides versées par CITEO ainsi que la participation des communes au fonctionnement de la déchèterie viennent en atténuation des dépenses.

Cependant, actuellement nous ne connaissons pas le montant de la valorisation des produits qui n'a pas encore été voté par le Sydeme, ni des aides versées par CITEO qui devraient être en baisse avec la mise en place de leur nouveau barème. Ce montant est basé sur les données de 2017 mais pourrait être revu à la baisse pour l'année 2018.